

Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°26

Auteur(s) : CNRS

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

26 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

CNRS, Bulletin de l'Association des anciens et des amis du CNRS n°26

Valérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/ComiteHistoireCNRS/items/show/25>

Copier

Présentation

Mentions légalesFiche : Comité pour l'histoire du CNRS ; projet EMAN Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheValérie Burgos, Comité pour l'histoire du CNRS & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-Sorbonne Nouvelle-ENS)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Valérie Burgos](#) Notice créée le 05/08/2021 Dernière modification

le 17/11/2023



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.

SOMMAIRE

Editorial <i>par Bernard QUEMADA</i>	5
Les dictionnaires électroniques <i>par Jacques Dendivin</i>	7
Les assemblées <i>Le Conseil d'administration</i> <i>L'Assemblée générale</i>	16
Quelques mots des régions Rhône-Alpes <i>par J.-M. M.</i> Île-de-France <i>par H. Charnassé</i>	18
Les voyages <i>par Gisèle Vergnes</i>	21
L'Information <i>Le Carnet</i> <i>Le Comité pour l'histoire du CNRS</i>	22
Liste des nouveaux adhérents	
<i>Illustrations : Emile Regnault</i>	
<i>Maquette, mise en page : Bernard DUPUIS</i>	



ASSOCIATION DES ANCIENS ET DES AMIS DU C.N.R.S.
Siège social, 3, rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16

Fondateurs :

MM. Pierre JACQUINOT, Claude FRIJACQUES (†), Charles GABRIEL (†)

Président d'honneur :

M. Pierre JACQUINOT

Bureau :

Président : M. Jean-Baptiste DONNET

Vice-Président : M. Edmond LISLE

Secrétaire général : M. Claudius MARTRAY

Trésorier : M. Marcel BOUQUEREL

Conseil d'administration :

Mmes et MM. Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Marcel BOUQUEREL, Hélène CHARNASSE, Maurice CONNAT, Hubert CURIEN, Jean-Baptiste DONNET, Lucie FOSSIER, Pierre JACQUINOT, Edmond LISLE, Claudius MARTRAY, Françoise PLÉNAT, René ROUZEAU, Marie-Louise SAINSEVIN, Yvonne SALLE

Correspondants régionaux :

Bretagne et Pays-de-Loire : Mme Raymonde BLANCHARD

Languedoc-Roussillon : Melle Françoise PLÉNAT

Nancy-Lorraine : Mme Georgette PROTAS

Midi-Pyrénées : M. René ROUZEAU

Nord-Pas-de-Calais et Picardie : Mme Marie-France BOUVIER

Provence - Côte d'Azur : M. Maurice CONNAT

Rhône-Alpes : Mme Marie-Angele PEROT-MOREL

Comité de rédaction du Bulletin de l'Association :

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Mme Lucie FOSSIER

Coordination : Mmes Paule AMELLER et Yvonne SALLE

Membres : Mmes et MM. Paule AMELLER, Pierre BAUCHET, Lucie FOSSIER, Edmond LISLE, René ROUZEAU, Yvonne SALLE

Organisation des visites et conférences :

Mme Hélène CHARNASSE

Mme Marie-Louise SAINSEVIN

Organisation des voyages :

Mme Gisèle VERGNES

Recensement des visiteurs étrangers :

Melle Marie de RÉALS

Secrétariat :

Mmes Florence RIVIERE, Pascale ZANEBONI

Comptabilité :

Mme Jeannine CASTET

*Le Secrétariat est ouvert les lundis, mardis, jeudis, de 9h à 12h.30, et de 14h à 17h.
Tél. 01 44-96-44-57. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur.*

4-50
783 64 21





Editorial

Si le couple dictionnaire-informatique d'aujourd'hui a pu être rapproché du couple dictionnaire-imprimerie du XVI^e siècle, toutes choses existentielles, il faut ajouter que l'informatique a non seulement renouvelé la forme, les dimensions et le contenu des productions lexicographiques, mais leur nature même et leur exploitation. En un demi-siècle, l'informatique a gagné l'élaboration, la production et la diffusion des dictionnaires, puis leurs applications, en bouleversant les modes de consultation. Une documentation massive est devenue de plus en plus exploitable (les données textuelles ont été multipliées par deux mille entre le Littré et le TLF) ; la rédaction, les contrôles et les harmonisations sont dorénavant assistés et gérés. Avec la Publication Assistée par Ordinateur (PAO), tous les remaniements et tirages sont réalisables aux meilleurs coûts. Demain, le multimedia qui fait éclater la limitation à l'écrit et les dictionnaires virtuels ou cyberdictionnaires ajouteront encore de nouvelles dimensions aux pratiques lexicographiques.

*Le temps paraît bien loin où les dictionnaires électroniques étaient, pour certains lexicographes, et des plus compétents, des gadgets à l'avenir incertain : deux décennies ont suffi pour rendre irréversible leur percée commerciale, la diffusion de leur usage et l'accélération de leurs performances. Sous leurs diverses formes, disquette, Cédérom, Internet, etc., ils commencent à prendre le pas sur les dictionnaires papier (néologisme dont nous leur sommes redoublés) et ils les supplanteront à terme dans la plupart de leurs emplois. Mais on peut comprendre ceux qui se sentent déroutés, comme l'avaient été, sans doute, les scribes, familiers des rouleaux de parchemin (*volumen*), en découvrant les premiers assemblages de feuillets qui allaient devenir des livres.*

Sans jouer les augures, disons qu'il convient de considérer ces formules, non comme concurrentes, mais comme complémentaires, et d'optimiser les unes et les autres à leur place la plus fonctionnelle. Si les éditeurs de grandes encyclopédies ont opté pour les versions électroniques, les grands dictionnaires de langue sont proposés sous les deux formes. Plus encore que le gain de place ou la sauvegarde des forêts, le bénéfice du changement de support touche l'exploitation des ressources dictionnaires et même les petits formats y trouvent avantage. En permettant d'accéder avec rapidité et précision à des informations plus fines, plus complètes ou plus complexes, les dictionnaires électroniques sont de véritables outils linguistiques et culturels originaux. La recherche n'est plus séquentielle et contingente sous contrainte alphabétique à partir des vedettes, mais elle peut balayer la totalité d'un ou plusieurs textes-dictionnaires selon un questionnement diversifié à l'infini en fonction du problème posé. Les résultats de telles requêtes, adéquats et précis, sont sans commune mesure avec ceux des plus patientes consultations des répertoires traditionnels. De nombreux repères textuels et des jalons ou balises (codes ajoutés) permettent d'accéder à toutes les catégories de recherches textuelles ou métalinguistiques figurant dans les articles, quels que soient leur nombre et leur dispersion. Ainsi conçu, le dictionnaire informatisé est un véritable multidictionnaire et

pour l'utiliser, il implique l'apprentissage d'autres modes de lecture et d'interrogation à partir des divers paramètres opératoires en lexicologie, lexicographie et dictionnaire.

Le CNRS n'a pas été absent de cette évolution que, dès sa conception, je donnais pour l'illustration d'une Nouvelle Lexicographie. C'est dans le cadre de l'un de ses plus importants laboratoires propres implanté à Nancy l'Institut national de la Langue Française que les premières applications de l'informatique à l'élaboration d'un dictionnaire ont été mises en oeuvre au début des années 60. Elles ont permis de doter le français du Trésor de la Langue française des XIX^e et XX^e siècles (TLF), le dictionnaire d'une langue moderne le plus important (16 tomes in-folio publiés de 1971 à 1994) dont la version informatisée existe dorénavant.

On lira avec le plus grand intérêt les articles qui suivent. Celui d'Hélène Neefs fait efficacement le point sur les dictionnaires électroniques actuellement disponibles et, avec l'exemple du TLF informatisé (TLFI), celui de Jacques Dendien, l'ingénieur qui en a conçu et réalisé l'adaptation, illustre la question avec autorité.

Bernard Quemada

Directeur de recherche honoraire au CNRS

Directeur de l'Institut national de la Langue française, 1977-1992

Les dictionnaires électroniques

Le dictionnaire, du papier à internet

On range sous le nom de «dictionnaire» des dictionnaires de langue unilingues et bilingues, des dictionnaires historiques, des dictionnaires des sciences ou d'une science spécifique, des dictionnaires d'art et bien d'autres encore. Il y a même souvent une confusion entre «dictionnaire» et «encyclopédie», confusion entretenu par le fait qu'il existe des dictionnaires dits encyclopédiques.

Tous ces dictionnaires de nature très différente ont souvent pour seul point commun de classer dans l'ordre alphabétique les articles plus ou moins longs ou plus ou moins nombreux qui les composent.

Leur autre point commun, moins strictement formel est que le dictionnaire est perçu comme un lieu de savoir et d'instruction «un livre unique contenant toutes choses» ou ses utilisateurs pourront effectuer l'ensemble de leurs recherches grâce à ce classement alphabétique qui ne semble requérir comme connaissance préalable que de savoir lire.

Quand figurent les indications de niveau culturel, elles sont des mentions approximatives d'âge ou de destination : *benjamin*, pour le début de l'école primaire, *junior*, pour la fin du primaire et l'entrée au collège, et si on suit la logique, on arrive à *senior* qui est, on ne sait pourquoi, toujours réservé aux dictionnaires bilingues. Quand la cible du destinataire est la cible scolaire des collèges et lycées, on ne trouve pas vrai-

ment d'indications précises. Il s'agit pourtant là d'une clientèle captive, celle pour laquelle les prescripteurs, parents et enseignants devraient ne pas se tromper, cible aussi pour laquelle on pense que le dictionnaire doit avoir un pouvoir éducatif : apprendre à lire les différences de sens et d'emploi. Dans les notations sur la destination du dictionnaire, on trouve aussi des mentions générales, et les points de vue varient : *dictionnaire pratique* (du point de vue de l'utilisateur) ou *méthodique* (du point de vue de l'éditeur), *dictionnaire complet*, *dictionnaire essentiel* (en quoi et pour qui ?), *dictionnaire des mots et des choses*, *dictionnaire des idées*, *dictionnaire des synonymes* ou bien des indications flatteuses : *des gens du monde, de la conversation*.

Le clivage arbitrairement entretenu par et entre les *philosophes*, les *littéraires* et les *linguistes* disparaît quand il s'agit de dictionnaires : tous vont les consulter. Les dictionnaires sont un lieu de réconciliation, un lieu démocratique du savoir, de la mémoire collective, mémoire d'une époque, d'une classe sociale à laquelle ils sont destinés, en même temps qu'ils permettent la transgression de classe. En effet, chacun peut dans une bibliothèque consulter un ouvrage qui ne lui est pas destiné, c'est-à-dire qui ne correspond pas à son niveau culturel voire social. Généralement pourtant, un format, un titre suffisent à faire obstacle. Il n'en est pas de même pour un dictionnaire dit géné-

Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel*, Préface de 1865 : « C'est un livre unique, cointenant toutes choses, qui pourraient seul mettre toutes les connaissances à la portée du grand nombre. [...] Le *Grand Dictionnaire universel* vient donc à son heure, il vient, ce qui sera désormais une nécessité absolue, dresser la véritable encyclopédie, offrir l'inventaire de la science moderne : il viene saufant des impatiences générales, des avidités de savoir légitimes ; il apporte au savant, au littérateur, à l'humanité, au philosophe, à l'industriel, au commerçant, à l'artiste, à l'ouvrier, à tous ce qui imagine, à tous ce qui exécute, un mépissable apprivoisement, un arsenal formidable où sont rassemblées, classes, étiquettes, tous les moyens, toutes les ressources, toutes les forces, toutes les armes que le génie, la patience, les recherches, la science, les méditations des grands hommes, ont mis au service de l'intelligence. »

raliste, comme si l'accès au savoir était plus naturel à travers lui. D'ailleurs, l'école en a fait le passeport du passage en sixième pendant des décennies alors que ce n'est que très récemment que les instructions ministérielles préconisent l'enseignement formel de l'utilisation du dictionnaire. Peu d'enseignants de lettres ont vraiment appris « comment » on enseigne l'utilisation du dictionnaire ; ils ont appris d'expérience et pensent souvent que c'est ainsi que se transmet cette discipline ; ils ont encore moins appris comment on « fait » un dictionnaire, mais tous ont demandé à leurs élèves de l'utiliser.

Du support papier au support disque

On pense pouvoir se servir d'un dictionnaire « papier », sans réelle formation préalable et c'est dans le même état d'esprit qu'on aborde l'utilisation d'un dictionnaire sur support informatique. La difficulté que l'on rencontre semble, *a priori*, essentiellement liée au nouveau support alors qu'elle tient au formalisme du dictionnaire, à sa « théorie ». Souvent, on continue de considérer le dictionnaire comme une succession d'articles à consulter successivement là où il faut voir une organisation interactive qui est déjà sur le papier, mais qu'on n'a pas les moyens physiques d'éprouver. Le support informatique permet cette interactivité car un moteur de recherche peut rassembler les liens sémantiques entre un ensemble de blocs d'informations, et passe de l'un à l'autre de façon non séquentielle par des idées ou des notions établies en hyperliens. Ces liens, dans le cas d'un dictionnaire illustré, ne sont plus uniquement textuels, ils peuvent aussi être visuels et sonores. Quand un dictionnaire cultive l'accès à internet, ces liens textuels, visuels et sonores vont couvrir un espace de connaissance élargi et incontrôlable.

Si l'histoire des dictionnaires s'étend sur plusieurs siècles, celle des dictionnaires sur support informatique est très récente. En France, les deux premiers dictionnaires de

cette nature paraissent en 1989. Ce sont *Le Dictionnaire Le Robert électronique*, 1989 qui se présente comme un « Outil d'aide à la rédaction sur la base du Grand Robert de la langue française » et *Zyzoomys : le dictionnaire électronique de notre temps*, ACT informatique & Hachette, dictionnaire encyclopédique plus spécifiquement destiné au grand public. Suivent ensuite en 1996 : *Le Petit Robert*, *LIRISinteractive*, *Bibliorum*, de Larousse et le *Dictionnaire français Hachette* avec un dictionnaire des synonymes. Arrive aussi sur le marché un nouvel éditeur dans ce domaine : Microsoft avec *l'Encyclopédie Encarta* ; il s'agit là d'un ouvrage conçu pour CD-ROM et qui n'a pas de premier état sur un support « papier ».

Ce qui est commun à tous ces éditeurs et à leurs ouvrages (sauf Microsoft) vient de ce qu'ils ont d'abord « porté » leurs données dictionnaires sur ce nouveau support, favorisant avec la recherche en plein texte de nouvelles fonctionnalités plus ou moins intéressantes.

L'éditeur Redon' de CD-ROM s'est spécialisé dans l'édition des dictionnaires du domaine public ; il offre ainsi, pour un coût raisonnable et pour un encombrement dérisoire, le texte intégral du dictionnaire de Littré, la série complète des huit éditions du dictionnaire de l'Académie française et *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, soit l'équivalent des 17 volumes de textes, 4 volumes de suppléments, 2 volumes de tables et 12 volumes de planches. On peut regretter que ces monuments de l'histoire des dictionnaires n'aient pas reçu d'autres soins éditoriaux que leur portage sur support informatique. Les fonctions de recherche se font sur la nomenclature, le texte intégral, par auteur de citations et par domaine de spécialité. Certains mots jugés trop fréquents ont été bannis des recherches. La discrimination entre majuscule et bas de casse n'est pas toujours pré-

¹Redon, 1, rue Marais, 26740 Marsanne, <http://dictionnairesfrance.com>

vue, et ainsi certains noms propres se trouvent confondus avec des mots de langue, sans qu'on puisse le paramétrier dans la recherche (par exemple : «Pierre» = «pierre», et une recherche sur «sans arrêt» ne donnera rien étant donné que «sans» est considéré comme un opérateur booléen).

Si l'on sait ce qu'on est en droit d'attendre d'un dictionnaire «papier», on est capable d'utiliser un dictionnaire sur support informatique et d'optimiser les recherches que l'on veut mener. A la recherche alphabétique, s'ajoutent des recherches par thème, par lieu, par date, par média, en texte intégral, avec possibilité de croiser tous ces modes de recherche par l'utilisation des opérateurs booléens (ET - OU - SAUF). Il est aussi possible à partir d'un article de consulter d'autres articles, dont les thèmes auront été préalablement liés. Ce travail préalable de liens est un nouveau métier passionnant de l'édition lexicographique. Il est lié à ce qu'on appelle l'intelligence artificielle et la meilleure vérification du fait que le travail a été bien fait se trouve dans les réponses correctes aux requêtes qu'on aura formulées. De même, ce nouveau métier exige un autre type de vérifications des données car les incohérences de structure, voire de sens qui passaient quasiment inaperçues dans un dictionnaire «papier» apparaissent de façon flagrante lors d'une recherche informatique. Le public aussi apprend à devenir plus exigeant. Pourquoi d'un seul clic n'a-t-on pas la réponse à ses questions ? Si dans un dictionnaire «papier» on a toujours le sentiment confus que si on n'a pas trouvé ce qu'on cherchait, c'est qu'on a mal cherché ou mal lu, on perd toute tolérance à l'égard d'un dictionnaire sur support informatique : si on ne trouve pas, c'est que le dictionnaire est incomplet, mal fait ou que les liens ne sont pas clairement établis.

Une autre fonctionnalité liée à l'intelligence artificielle est l'utilisation de la reconnaissance et de la synthèse vocales qui sont déjà employées dans d'autres applications. Grâce à la reconnaissance vocale on pourra

dicter à l'ordinateur le mot que l'on recherche et les différentes opérations que l'on souhaite faire à partir d'un mot ou d'un thème. La synthèse vocale permettra d'entendre les résultats. Il ne s'agit pas de gadget mais bien d'une révolution technologique.

Du disque à internet

L'autre grande nouveauté de ces dernières années est enfin la possibilité de mettre à jour son dictionnaire ou son encyclopédie en profitant des actualisations proposées en ligne sur internet ou d'aller consulter les sites que l'éditeur aura liés à la thématique du mot en cours de consultation. Tout cela permet d'accéder à un réseau de connaissances quasiment vertigineux.

Ces dernières fonctionnalités font que le dictionnaire sur CD-ROM ne sera qu'une courte période transitoire. Si du CD-ROM on est renvoyé sur internet, pourquoi ne pas aller directement sur internet, à la source. Les professionnels de la langue et plus particulièrement de la traduction ont déjà cet usage d'internet et grâce au système de marque-pages, ils vont consulter les dictionnaires en ligne et les lexiques spécialisés. Cette évolution fait que le moteur de recherche www.voila.fr s'est associé à l'Encyclopédie Hachette et, pour toute recherche faite par un internaute, voila propose en première réponse la consultation de l'article ou des articles contenant le mot recherché. La toute dernière édition de l'encyclopédie Hachette (© 2000) est consultable sur le site www.club-internet.fr avec les possibilités de recherches thématiques croisées, et la visualisation des médias : photos, schémas, atlas.

Le site de Microsoft, encarta.msn.fr offre lui aussi des recherches sur l'encyclopédie et des aides pédagogiques spécifiques, une recherche thématique, un guide et les indications des programmes scolaires.

Webencyclo, www.webencyclo.fr, se présente comme «la première encyclopédie francophone entièrement gratuite». À une

base encyclopédique des Editions Atlas (autrefois sur support papier) viennent s'ajouter les articles des internautes qui acceptent d'être les contributeurs bénévoles de l'encyclopédie. Les utilisateurs suivants notent les dossiers et articles qui accroîtront le fonds. L'auteur est contributeur ; la maison d'édition perd sa valeur morale d'*auctor*. En effet, le rôle d'un éditeur ne peut se limiter à faire respecter la légalité et demander aux auteurs d'éviter des faits répréhensibles. L'éditeur est aussi le garant de la qualité intellectuelle de ce qu'il publie sous son nom. Ce type d'édition est finalement plus dangereux que tous les sites personnels où des internautes donnent à lire leurs recherches personnelles, car sous une raison sociale qui donne à croire à la caution d'un éditeur, on se retrouve sur un site peu différent de ces derniers.

La fin du disque

Un CD-ROM doit pouvoir satisfaire les utilisateurs de différents systèmes (Macintosh, PC Windows®, etc.). Les systèmes d'exploitation évoluent vite et un CD-ROM vieux de cinq ans peut faire courir des risques à un système d'exploitation récent dans la mesure où il installe des logiciels de son, d'image ou de vidéo antérieurs à ceux qui régissent un ordinateur récent. Réciproquement, on ne peut installer un CD-ROM récent sur un ordinateur qui aurait cinq ans. Aussi, les investissements de mises à jour pour différentes plates-formes s'ajoutent aux investissements de mise à jour éditoriale. Même si le prix de ce genre de support a considérablement baissé (ils sont quelquefois dix fois moins chers qu'il y a dix ans⁵), les utilisateurs ont du mal à admettre qu'un dictionnaire sur CD-ROM ait une date de péremption si rapide alors qu'ils ont gardé leurs

mêmes vieux dictionnaires «papier» dix, vingt ans et plus. Ces difficultés techniques nées de la diversité des systèmes d'exploitation et de leurs différentes versions font que, petit à petit, la consultation en ligne va l'emporter. Il ne faut pas croire pour autant que les éditeurs soient des bienfaiteurs totalement désintéressés qui offrent gratuitement l'accès au savoir et à leurs bases dictionnaires. Les portails à leur enseigne sont des vitrines de leur savoir-faire et des lieux d'une publicité rentable, publicité ouverte à d'autres annonceurs, ou publicité pour eux-mêmes pour d'autres ouvrages, voire pour des dictionnaires sur support papier qui continuent et continueront de satisfaire les utilisateurs.

Héloïse Neefs
Directrice éditoriale Mendez Éditions

Quelques titres (liste non exhaustive)*

- *Zyamys HACHETTE*, 1999 (dictionnaire encyclopédique).
- *Le Grand ROBERT*, aide à la rédaction, 1989.
- *Encyclopédie multimédia AXIS*, HACHETTE 1993.
- *Dictionnaire Hachette multimédia et dictionnaire des synonymes Baratin-Lorenzi*, HACHETTE Livre, première édition 1995.
- *Encyclopédie Hachette multimédia*, 2001, un dictionnaire de langue, un dictionnaire des synonymes, le dictionnaire bilingue Hachette-Oxford français->anglais.
- *Bibliorum*, Larousse et Microsoft, 2000 comprend plusieurs dictionnaires : *Le Petit Larousse Illustré*, un thésaurus (aussi outil de recherche), un dictionnaire des citations et trois dictionnaires bilingues français->anglais, français->allemand, français->espagnol équivalant à des formats de poche.
- *Encyclopédie ENCARTA*, 2001, Microsoft.
- *Encyclopaedia Universalis*, 2000.

* Les titres suivis d'un astérisque font l'objet d'une nouvelle édition annuelle.

⁵ Vous un extrait de ce que Webencyclo demande aux contributeurs de signer. On peut lire le texte intégral à l'adresse suivante : <http://www.webencyclo.fr/Contributions/conditions.asp>. «En aucun cas WEBENCYCLO ne pourra être tenu pour responsable notamment du Contenu de la contribution, d'éviter ou d'empêcher de toute perte ou dommage consentis à l'utilisation du Contenu de la contribution. [...] Vous reconnaissez que WEBENCYCLO, en raison du volume considérable des données à traiter, ne peut contrôler l'intégrité du Contenu de la contribution avant sa diffusion. C'est pourquoi WEBENCYCLO se réserve le droit et ce même après la mise en ligne, à sa seule discrétion, de refuser, de déplacer ou de supprimer tout Contenu de contribution qui ne respectera pas les présentes Conditions Générales de Contribution ou qui sera répréhensible de toute autre manière.

Un exemple particulier *Le Trésor de la Langue Française Informatisé*

(<http://tels.inalf.fr/tlf.htm>)

Au cours de la période 1960-1990, l'un des objectifs majeurs de l'Institut National de la Langue Française (InalF, dont l'ATILF - Analyses et traitements informatisés du lexique français - est une composante) a été de produire, à partir d'un vaste corpus informatisé incluant 80% de textes littéraires et 20% de textes techniques, un dictionnaire de référence sur la langue du 19^e et du 20^e siècles, *Le Trésor de la Langue Française*, (TLF), paru en 16 tomes (CNRS 1971-1994).

L'informatique a joué, dès le début du projet, un rôle majeur en exploitant le corpus textuel afin de fournir aux rédacteurs du TLF les nombreux exemples illustrant les articles. Il est aujourd'hui possible d'interroger ce corpus textuel via Internet (base FRANTECH accessible par abonnement).

Cependant, les concepts et les techniques d'informatique textuelle permettant de produire directement un dictionnaire informatisé sont apparus trop tard pour que le TLF, conçu dès le départ en vue d'une édition «papier» traditionnelle, en bénéficié.

Ce n'est qu'au début des années 90 que l'opération d'informatisation a été entreprise. Elle a nécessité de longues et délicates étapes :

- Saisie des huit premiers tomes : en effet, ces tomes, composés «au plomb», n'existaient pas sur support informatique
- Recuperation des archives de photocomposition pour les tomes 8 à 16 : ces archives récupérées chez les imprimeurs successifs du TLF, existaient sur support informatique, mais sous trois formats différents qui ont nécessité de complexes opérations de dépouillement.
- «Balisage» du texte : cette opération consiste à introduire, dans le texte pro-

premier du dictionnaire, des «balises textuelles» dont le rôle est de repérer le type ainsi que le début et la fin de tous les objets textuels rencontrés. Par exemple, une balise «début de définition» et une balise «fin de définition» sont introduites respectivement au début et à la fin de chaque définition rencontrée. Plus de quarante types d'objets sont ainsi repérés. À ces balises, il convient d'ajouter un autre type de balises qui rendent compte de la structure hiérarchique de chaque article. Au total, plus de douze millions de balises ont été introduites. On comprendra sans peine que ce travail n'était pas envisageable de manière manuelle. Pour le mener à bien, il a fallu développer une vingtaine d'automates informatiques capables d'analyser la typographie, le contenu textuel et la syntaxe des articles pour en déduire les points d'insertion des balises et le type de balise à insérer à un point donné.

La richesse et la précision du balisage textuel conditionnent la finesse avec laquelle il sera possible d'interroger le dictionnaire. Par exemple, le fait de baliser les définitions permet de rechercher sélectivement **dans les définitions** un ou plusieurs mots donnés. En cherchant, par exemple, les définitions commençant par «arbres», il est possible d'extraire du dictionnaire une liste de tous les noms d'arbres. De même, les indications de domaine technique sont balisées, ce qui permet de rechercher sélectivement, **dans ces indications**, un terme donné et de trouver ainsi, par exemple, tous les mots du dictionnaire ayant un sens dans la «marine».

Enfin, les balises rendant compte de la structure hiérarchique permettent de combiner différents critères et d'arriver ainsi à une extrême finesse d'interrogation. Par exemple, si on cherche toutes les **défini-**

tions contenant le mot «voiles» hiérarchiquement inférieures à un **indicateur de domaine technique** contenant «marine» (ce qui garantit que la définition est bien dans une portion d'article traitant de la marine), alors on trouve à coup sûr tous les mots qui sont en rapport avec les voiles, mais exclusivement dans le domaine de la marine. Si on rajoute la condition supplémentaire que l'indicateur «marine» est hiérarchiquement inférieur à un **indicateur de catégorie grammaticale** contenant «verbe», alors on trouve à coup sûr tous les verbes qui sont en rapport avec la manœuvre des voiles dans le domaine de la marine.

L'extraordinaire richesse du TLF et la puissance de son balisage ont permis de construire un dictionnaire informatisé offrant des services sans commune mesure avec les autres dictionnaires informatisés existants.

Accessible librement à l'adresse :

<http://zeus.inalf.fr/tlf.htm>, le TLF est doté d'une interface utilisateur simple et conviviale offrant, essentiellement, trois niveaux de consultation via le logiciel Stella développé dans notre laboratoire :

- lecture du dictionnaire, article par article, avec possibilité de mettre en évidence, par des effets de couleurs, tel ou tel type d'information, par exemple les définitions, les syntagmes...
- consultation transversale. Il est possible de visualiser les mots d'origine espagnole, les mots utilisés dans l'agriculture, les régionalismes canadiens, ...
- requêtes les plus arbitrairement complexes, par exemple, extraire les noms d'arbres, visualiser les termes de marine en rapport avec la manœuvre des voiles...

Ajoutons, enfin, une fonctionnalité remarquable : lors de l'affichage d'un article du TLF, il est possible d'effectuer un «double clic» sur n'importe quel mot apparaissant à l'écran. Ceci a pour effet de faire surgir un menu déroulant proposant de rechercher ce mot dans le TLF lui-même mais aussi dans d'autres bases de données disponibles : les dictionnaires de l'Académie française (8^e ou 9^e éditions) ou la base Frantext des textes littéraires. Inversement, si l'on part de Frantext ou d'un des dictionnaires de l'Académie, un double clic sur un mot permet de rechercher ce mot dans le TLF. Le TLF est donc bien plus qu'une œuvre isolée : c'est une des pièces maîtresses d'un ensemble de ressources sur la langue française totalement interconnectées.

Nous terminerons cette brève présentation en proposant quelques images d'écrans (malheureusement sans la couleur) illustrant la recherche des verbes concernant la manœuvre des voiles dans la marine.

*Jacques Dendien,
Ingénieur de recherche à l'A.T.L.F.
(Analyses et Traitements Informatisés du
Lexique Français, C.N.R.S.)*

Phase 1 : remplissage du formulaire exprimant la demande

Recherche des verbes qui, lorsqu'ils sont employés dans la phrase
ont une définition qui contient "voile" ou "voiles"

1) Restreindre la recherche
Aux vedettes contenant :
Aux vedettes de code grammatical : verbe

2) Restreindre la recherche à
Un domaine technique (sélectionnez lequel) : maxine

3) Restreindre la recherche à
Un indicateur d'emploi (sélectionnez lequel) : INDIFFERENT

4) Restreindre la recherche à
Un objet textuel de type : Définition

Dans le tableau ci-dessous, cochez la case au-dessus à côté du contenu pour chercher ce mot. Exemple : si le contenu est ... et si la case est cochée, vous cherchez ...

	Mot 1	Mot 2	Mot 3
Contenant les mots	<input type="text"/> VOILE <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne contenant pas les mots	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Phase 2 : visualisation synthétique des résultats

Seules sont affichées les informations extraites de chaque article directement en rapport avec la demande exprimée : dans le cas qui nous intéresse, il s'agit 1) du code grammatical auquel nous avons imposé le contenu verbe, 2) du domaine technique auquel nous avons imposé le contenu marine (on remarquera à ce propos que le logiciel gère automatiquement les abbreviations), 3) de la définition à laquelle nous avons imposé le contenu voile(s).

Objets de la requête : 1. Code grammatical 2. Domaine technique 3. Définitions

Solution 25/54 : Article : EMPANNER, verbe.

1. verbe 2.

2. MAR

3. Changer de voile, faire passer la grand-voile d'un bord à l'autre en virant de bord vent arrière.

Solution 26/54 : Article : ENVERGUER, verbe trans.

1. verbe trans 2.

2. MAR

3. Fixer (une voile) à la vergue qui la porte.

Solution 27/54 : Article : GAMBIER, verbe trans.

1. verbe trans 2.

2. MAR

3. Passer vergue et voile de l'autre côté du mât pour changer l'ancrage.

Solution 28/54 : Article : GREER, verbe trans.

1. verbe trans 2.

2. MAR

3. Équiper (un bâtimen) de tout ce qui lui est indispensable pour être en état de naviguer (voiles, cordages et poulires).

Solution 29/54 : Article : HALER, verbe

1. verbe 2.

2. MAR

3. Cordage de faible diamètre qui sert à amener en bas soit les pavillons, soit les voiles" (Le Clère 1960).

Solution 30/54 : Article : HISSE, verbe trans.

1. verbe trans 2.

2. MAR

3. Lever, faire monter (une embarcation, un canot, une voile, un fardeau) à une hauteur déterminée, par traction sur un cordage travaillant sur une poulié ou un palan et actionné soit à la main, soit à l'aide d'un appareil de levage.

Solution 31/54 : Article : LARDER, verbe trans.

1. verbe trans 2.

2. MAR

3. Camur (une voile, un morceau de toile à voile) de fils effilochés et enduits de suif pour en faire un tampon servant à aveugler une voie d'eau.

Phase 3 : Vue détaillée des résultats

En "cliquant" avec la souris sur un des résultats de l'écran précédent, on provoque l'affichage de l'article correspondant. Par exemple en cliquant sur Solution 30/54 on affiche l'article HISSER. On remarquera que les éléments qui nous intéressent particulièrement (catégorie grammaticale, indicateur de domaine technique, définition) sont mis en évidence par de petits index numérotés, ce qui rend leur repérage visuel instantané. De même leurs contenus respectifs imposés (verbe, marine, vuile) sont mis en évidence à l'écran (nous les avons soulignés sur cette vue monochrome, mais dans la réalité ils apparaissent en rouge)

→ HISSER, 1^e verbe trans.²

A. ~~2^e MAR³~~ 3^e Élever, faire monter (une embarcation, un canot, une voile, un radeau) à une hauteur déterminée, par traction sur un cordage travaillant sur une poulie ou un pêne et actionné soit à la main, soit à l'aide d'un appareil de levage.³ Synon. embarquer, grander, monter, abattre, descendre. *Harbert et le marin se rembarquèrent donc sur le Bonadventure, dont l'ancre fut levée, la voile hissée (Verne, Le myst., 1874, p. 362). Sous voiles, sa livarde et son hunier hissés, son grand foc, son petit foc, sa trinquette établis et sa brigantine d'artimon déployée, la barque à Papadakis avait grande allure (Cendrars, Bourlinguer, 1948, p. 170). V. aussi bonnette ex. 1*

1. Le radeau fut hissé un peu plus haut, le mât de charge pivota, et l'engin et son homme disparaissent le long de la coque. En pesant sur le palan, Gérard s'aperçut que les ordres de Simon avaient été exécutés.

Pelouan, *Port Liverpool*, 1932, p. 247.

. Cour. *Hisser le drapeau, les couleurs*. Synon. arburer; anton. amerter, abattre, [Pièce] amerter le pavillon tricolore et hisser l'Union Jack (De Gaulle, *Mém. guerre*, 1954, p. 172).

2. La plus belle des éventures (...) est la rencontre de deux vaisseaux (...). Les deux bâtimens s'approchent, hissent leur pavillon, carguent à demi leurs voiles, se mettent en travers.

Chateaubri, *Mém.* t. 1, 1848, p. 258.

— [À l'impér., en emplois interjectif pour rythmer un effort collectif sur un cordage, p. est effort individuel bref, intense et répété] *Oh hissé! Ohé hissé! e Oh! hisse* » des matelots, jurons, chants, sifflets de bateaux à vapeur (A. Daudet, *Tartarin de Tarascon*, 1872, p. 51). On tira, tous attelés à la corde, *Bateaux d'abord, puis la Primat, la Béca, Françoise, Eise elle-même (...)* — *Ohé hissé! criait Buteau, tous ensemble!* (Zola, *Terre*, 1887, p. 239).

Les assemblées



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 8 mars 2001, sous la présidence de M. Jean-Baptiste DONNET. Absents et excusés : Mme Hélène Charnasse et M. Maurice Connat. M. Jean-Marie Martin, avait été invité pour exposer un projet spécifique à la région Rhône-Alpes.

Le Conseil a, en premier lieu, examiné les 77 nouvelles demandes d'adhésion, ce qui porte à 3105 le nombre d'adhésions enregistrées à ce jour.

La situation financière a ensuite été présentée par M. Bouquerel. Le bilan de l'exercice 2000, pratiquement clos, laissera finalement un léger excédent. L'exercice de l'année 2001 devrait également être équilibré. Aucune dépense majeure, sinon celle liée à l'édition de l'annuaire, n'est actuellement prévue et la direction du CNRS a reconduit la subvention.

Les discussions concernant le bulletin ont porté sur le contenu des numéros 25, 26 et 27. Le numéro 25 vient de sortir, et l'article de MM. B. Thibault et B. Chanson «Quand les arbres s'animent, les bois s'enervent» a été très apprécié. Le Conseil a chaleureusement félicité Mlle Plénat (Languedoc-Roussillon) qui avait pris en charge ce premier numéro de l'année. Le numéro suivant, qui sortira en juin, aura pour thème, comme il avait été convenu, «Les dictionnaires électroniques»; l'éditorial sera signé de M. Bernard Quémada.

Il a été ensuite, une nouvelle fois, décidé que seules les publications du Comité pour l'histoire du CNRS continueraient de bénéficier d'une certaine publicité dans le bulletin. Mme Lucie Fossier a rappelé qu'elle renonçait à la charge éditoriale qu'elle a assurée pendant près de dix ans. Mme Yvonne Salle lui succédera et préparera le numéro 27 dont le projet sera soumis au prochain Conseil, qui examinera également le programme des visites et conférences qu'organise Mme Hélène Charnasse.

La parution de l'annuaire est prévue pour le mois de mai.

Le Conseil a également discuté de la teneur d'un document, dossier «FRAP» n°71, intitulé CNRS, entaché d'erreurs et extrêmement critique à l'égard de notre Maison. La décision du Président Donnet d'en donner un démenti a été approuvée.

Abordant le problème des correspondants régionaux, un long et important débat a été ouvert sur le rôle que peut jouer notre association au sein de la vie active. M. J.-M. Martin a fait certaines propositions concrètes sur les possibilités d'activités dans la région de

Grenoble ; il a soumis un projet de développement de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) chez les jeunes de cette région, projet auquel serait associée Mme Françoise Piénat pour la région de Montpellier. Ces propositions, dont il parlent brièvement dans le prochain bulletin, ont retenu toute l'attention du Conseil et aussi celle de la Direction du CNRS. Mme Berger, Directeur général du CNRS, informée des activités de l'Association par MM. Banchet, Donnet, Martray, lors de la visite qu'ils lui ont faite, le 8 janvier, a manifesté tout son intérêt pour ce projet. Elle a proposé de demander aux délégués régionaux du CNRS d'appuyer nos correspondants régionaux et de donner, en vue d'un programme spécifique, les moyens nécessaires à l'action d'information scientifique auprès des milieux scolaires.

Le Conseil a également examiné un projet qui pourrait être complémentaire : un développement de l'Association via Internet, qui a été mis à l'étude.

La date du prochain Conseil a été fixée au 22 mai en matinée, et celle de l'Assemblée générale au 22 mai après-midi.

ASSEMBLÉE DE L'ILE-DE-FRANCE

Cette assemblée, qui s'est tenue le 8 mars également, rue Michel Ange (Siège du CNRS), a été un réel succès, puisqu'elle a rassemblé près de 100 personnes. Celles-ci ont d'abord pu profiter d'une remarquable conférence de M. J.-P. Adam, éminent archéologue et spécialiste de Pompei qui, grâce à la projection de nombreuses photos, a su communiquer sa passion au public, avant de participer à un cocktail très animé au sein de cette communauté de la région parisienne qui commence à bien se connaître.

Quelques mots des régions

RHÔNE-ALPES



Une nouvelle orientation des activités de l'Association en région Rhône-Alpes : l'A3CNRS et la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) en Rhône-Alpes

Du 8 au 15 juillet 2001, un millier de jeunes, en provenance de plus de 40 pays du monde, se réuniront à Grenoble dans le cadre d'ExpoSciences Internationale. Le choix de cette ville, après Amarillo, Koweït City, Pretoria ou Puebla, n'est pas gratuit. La CSTI y est une vieille tradition, tant par les activités d'éveil à la science de son Centre de CSTI que par celles des nombreuses sociétés qui réunissent les scientifiques de l'agglomération. Les autres villes de la région ne sont d'ailleurs pas en reste : Lyon, Saint-Étienne, Chambéry et bien d'autres ont aussi pris des initiatives sur ce terrain.

Toutes sont particulièrement bienvenues au moment où la science et la technologie font l'objet d'un certain désintérêt, voire même d'une méfiance, surtout chez les plus jeunes de nos concitoyens. L'Education nationale en a d'ailleurs pris bien conscience à travers notamment, le plan de rénovation des sciences à l'école : l'intérêt qu'elle manifeste pour l'initiative d'A3CNRS s'explique donc parfaitement. De quoi s'agit-il ?

A la demande du président J.-B. Donnet, et en total accord avec Marie-Angèle Perot-Morel, correspondante d'A3CNRS à

Grenoble, Jean-Marie Martin a lancé une enquête afin de vérifier si une orientation plus marquée de l'Association vers le CSTI rencontrera l'adhésion d'une partie des 104 membres de l'Association en Rhône-Alpes. Mi-mars, les 21 réponses reçues sont toutes favorables, dont 4 pour apporter un appui logistique et 10 pour intervenir sur des thèmes qui vont de la catalyse, de la biologie ou de la physique nucléaire à la didactique des langues, la propriété intellectuelle ou l'histoire des sciences et des techniques.

Parallèlement, l'initiative est reprise par plusieurs partenaires potentiels d'A3CNRS qui sont soit des associations de retraités des autres grands organismes de recherche, soit des sociétés de scientifiques encore en activité. Il n'est pas exclu de faire aussi appel aux retraités de l'enseignement supérieur, dont un grand nombre peut être des « Amis du CNRS ». Si cette mobilisation aboutissait, une interface serait ainsi créée entre demandeurs d'interventions, notamment sous forme de discussions avec des jeunes ou des moins jeunes, et offreurs d'interventions, à partir de la connaissance approfondie d'un sujet au cours d'une longue activité de recherche.

Informée à l'occasion de sa prochaine assemblée générale, l'A3CNRS, décidera avant la fin de l'année, des suites à donner à cette initiative. D'ici là, un nouvel appel est lancé aux membres de l'A3CNRS qui n'ont pas encore répondu à l'enquête en Rhône-Alpes.

J.-M. M.

ILE-DE-FRANCE
REGION PARISIENNE



LES CONFERENCES

Les conférences ont lieu dans l'auditorium du siège du CNRS, 3, rue Michel Ange, Paris 16^e.

*** Le jeudi 4 octobre à 15 heures**

Le contre-amiral François Bellec
Vice-président de l'Académie de Marine

Les premiers grands navigateurs : de la Méditerranée d'Ulysse au Pacifique de Magellan, le dur apprentissage océanique européen.

L'histoire de la navigation est érigée sur plusieurs paradoxes. L'Europe se risqua prudemment en haute mer au 15^e siècle, deux ou trois millénaires après les Maoris, sept siècles après les Persans, les Indiens et les Arabes. Son expansion maritime, que l'on nomme les Découvertes, et qui ne doit rien à l'esprit de la Renaissance, ne fut impulsée ni par Venise, maîtresse incontestée du commerce des Indes, ni par les cités inventives de la Hanse. Autre étrangeté, les humanistes ne furent pas le ferment de l'esprit nouveau, nourri loin de l'humanisme dans les provinces atlantiques pauvres du Portugal puis de l'Espagne, dans la continuité de la reconquête sur l'Islam. Le petit Portugal entra par hasard dans une aventure qui le dépassait. Il la mena à son terme après 83 ans – quatre générations – d'efforts. Transcendant les mythes issus de la mer des Ténèbres antique, il inventa la science nécessaire à la navigation hauturière vers les mondes nouveaux. L'alternative proposée par Colomb à la

démarche naturelle de la circumnavigation de l'Afrique vers les Indes révéla par inadvertance, entre l'Espagne et les Moluques où poussaient les épices, la barrière malencontreuse de l'Amérique. Ce fut la gloire de Magellan de découvrir le passage introuvable, dans le dédale de la Patagonie. Il ne pouvait supposer alors, entrant dans le Pacifique, que le plus dur restait à faire.

Announce des conférences suivantes :
Les titres définitifs et les abstracts paraîtront dans le prochain Bulletin.

*** Le jeudi 29 novembre à 15 heures**
ou le jeudi 15 novembre en fonction de la date de remise de la Médaille d'Or du CNRS

M. Jean-Paul Desroches,
Conservateur en chef au Musée Guimet.

La céramique chinoise (titre provisoire)

*** Le mardi 11 décembre à 15 heures**

M. Jean-François Sabouret
Directeur de la Délégation scientifique et Technique (DIST), ancien responsable du Bureau du CNRS à Tokyo.

La vie dans le Japon contemporain
(titre provisoire).

LES VISITES

Septembre

Le jeudi 27 septembre à 14 heures 30
(à confirmer par le Musée)

Le Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye

Ce site permet une double visite : le château lui-même et ses précieuses collections archéologiques.

L'édifice actuel, riche d'histoire, ne conserve que des vestiges de la construction initiale : un château fort bâti au 12^e siècle par Louis le Gros, complété par Saint-Louis et Charles V. Devenu demeure royale jusqu'à l'installation de Louis XIV à Versailles, le château ne cessera de faire l'objet de remaniements, notamment à la Renaissance et à l'époque de Louis XIV.

Sérieusement endommagé aux XVIII^e et XIX^e siècles, il est réhabilité par Napoléon III qui le fait rétablir dans l'état où il se trouvait sous François 1^{er} et le transforme en musée. On en conserve néanmoins le sous-basement féodal avec le chemin de ronde et les mâchicoulis, le donjon quadrangulaire de Charles V et la belle chapelle de Saint-Louis.

Les collections constituent un témoignage saisissant du passé lointain de la France, depuis les premiers signes de la présence de l'homme jusqu'à l'aube du Moyen Age. A l'entresol, le paléolithique nous ramène un million d'années avant notre ère. Le premier étage, nous fera avancer dans le temps, avec les antiquités gallo-romaines et mérovingiennes : sculptures mythologiques et funéraires, céramiques, épées, accessoires de parures. Nous pourrons également admirer la grande salle des fêtes du château avec ses voûtes aux sculptures décoratives et sa grande cheminée marquée de la salamandre de François 1^{er}.

Le groupe comprendra 50 personnes. Il sera divisé en deux pour la visite qui sera accompagnée par des guides du château. Si le nombre d'inscriptions le nécessite une seconde visite sera demandée.

Octobre

Les lundi 8 à 14 heures 30, vendredi 12 à 14 heures 30 et 15 heures (deux visites), mercredi 17 à 14 heures 30.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore visité

Le Musée de la Marine au Trocadéro

Créé en 1827 par une ordonnance de Charles X, ce musée cherche à présenter l'évolution de l'art naval et l'histoire maritime depuis le XVII^e siècle. Il présente des objets provenant en majeure partie des arsenaux. De plus, grâce à une série de maquettes uniques, contemporaines des vaisseaux représentés, il évoque tout d'abord «La Royale» puis des bâtiments prestigieux : le «Louis XV» destiné à l'instruction du jeune roi, «Le Louis le Grand» et un ensemble de galères, dont «La Réale». De l'époque impériale, il conserve le canot de

l'Empereur et «La Belle poule» qui ramena les cendres de Napoléon 1^{er} depuis Sainte-Hélène. Nous découvrirons enfin le dernier vaisseau à voile de la marine française, les premiers navires à vapeur et un remarquable ensemble de tableaux de Joseph Vernet représentant les ports de France au XVIII^e siècle.

Les groupes de 25 personnes seront guidés par des conférencières du Musée.

Novembre et décembre (dates et horaire à confirmer par le Musée)

Les mercredi 6, lundi 12, mercredi 21, lundi 26 novembre à 15 heures
Les lundi 3, lundi 17 décembre à 15 heures.

Visite générale du Musée Guimet

Fondé en 1889 par le collectionneur lyonnais Émile Guimet, ce Musée a été conçu pour faire connaître les œuvres d'Art de l'Orient. Il rassemble aujourd'hui des collections exceptionnelles de sculptures, peintures et objets d'art illustrant les diverses cultures et civilisations du continent asiatique. Il couvre une aire aussi vaste dans le temps que dans l'espace (de l'Inde au Japon). Certaines sections comme l'art khmer, la céramique chinoise, l'art gandhara (Pakistan, Afghanistan) sont uniques au monde.

La rénovation récente par l'architecte Gaudin a beaucoup amélioré les conditions de présentation des œuvres. Un visite générale des 5 480 mètres carrés d'exposition permanente nous permettra d'avoir un aperçu de ses richesses.

Les groupes de 25 personnes seront guidés par des conférencières des Monuments nationaux.

Hélène Charnassé

Les informations concernant les autres régions ont été publiées dans le numéro précédent.

Les voyages

En raison des nombreuses difficultés rencontrées lors de l'organisation de certains voyages (en particulier celui à destination de l'Iran), je souhaiterais rappeler quelques données destinées à faciliter la gestion.

Les assurances

Nos groupes sont assurés auprès de la MAIF pour tout ce qui peut se produire après le départ et jusqu'au retour en France, sauf en ce qui concerne l'annulation personnelle.

Cette assurance-annulation a été rendue obligatoire par le conseil d'administration ; elle est contractée soit auprès de la MAIF soit auprès de l'assurance propre au « voyagiste », mais elle ne couvre que certains risques pouvant intervenir avant le départ : annulation pour raison de santé du participant ou de ses proches (conjoint, ascendants ou descendants) attestée par certificat médical.

Les préinscriptions aux voyages

Des la parution dans le bulletin de l'annonce des prochains voyages, vous devez demander un programme au secrétariat de l'Association du « Rayonnement du CNRS » (il est en effet impossible d'adresser les programmes détaillés à tous les adhérents). Si vous souhaitez participer au voyage, renvoyez le plus tôt possible la fiche d'inscription au secrétariat, qui vous donne un numéro d'ordre pour l'inscription définitive, mais à la condition d'envoyer un chèque d'arrhes à la date requise qui confirme ainsi votre inscription. Bien entendu si vos arrhes ne sont pas envoyées à temps, vous perdez votre rang dans l'ordre des inscrits.

Si vous renoncez entre temps au voyage, prévenez le secrétariat le plus tôt possible, ce qui permet de vous trouver un remplaçant.

Des frais de dossier (courrier, circulaires, téléphone...) resteront acquis à l'Association en cas de résiliation.

Le nombre de candidats aux voyages ne cessant d'augmenter, certaines destinations ont dû être doublées, la répartition se faisant en fonction de la date d'inscription et de l'arrivée du chèque de confirmation.

Notre association organise des voyages culturels pour le plaisir et la satisfaction d'un maximum de nos adhérents. Aidez-nous pour que la gestion en soit plus facile.

Merci d'avance.

*Gisèle VERGNES
Responsable des voyages à l'étranger*

Announce de voyage

11 - 19 Octobre 2001 - L'EGYPTE, berceau des religions

Séjour au CAIRE dans un hôtel 4 étoiles. Visite des sites antiques de GIZA, DACHOUR, MEIDOUIM, ABOU-SIR, MEMPHIS, SAKKARA, le FAYOUM, des sites chrétiens de MATARIYA, des couvents coptes du WADI NATROUN, des sites islamiques du CAIRE : Maison SUHEMI, la Citadelle, la cité des Morts, les tombeaux des Mamelouks, le mausolée de QAIT BEY, des mosquées. Parmi ces sites, nous aurons le privilège d'en visiter certains qui ne sont pas ouverts aux touristes, nous rencontrerons des collègues égyptiens et français... et nous aurons pour guide conférencière Cléopâtre EL GUINDY dont beaucoup d'entre vous ont pu apprécier la compétence et le talent lors des conférences qu'elle a données au CNRS en novembre dernier.

L'annonce des projets 2002 sera publiée dans le prochain numéro du bulletin.

Gisèle VERGNES

L'Information



Le carnet

Nous apprenons avec tristesse les décesses de : Pierre BRETONNEAU, Louis DANDURAND, Jean DELAHAYE, Boris FLAHA LUMI, René FALGON, Robert GOUGENHEIM, Charles LEFRERE, André MATHIEU, Mohammed MEBKHOUT, Yves MERLE, Delia RUFINO, Michel VERRUEULZT et Yves VIALETTE. Nous adressons à leurs proches nos plus sincères condoléances.

Un appel à la mémoire

Le n°25 de notre bulletin rappelait (p.55) l'existence du Comité pour l'histoire du CNRS en soulignant qu'il « avait besoin de (notre) mémoire ».

Le Comité publie une revue, « La revue pour l'histoire du CNRS ». A partir de 2002, la revue passera à quatre numéros par an, au lieu de deux actuellement. La revue portera un nouveau titre : « La revue pour l'histoire de la recherche scientifique ».

Les numéros en préparation comprennent des dossiers sur la préhistoire, sur l'évaluation de la recherche, sur la biologie moléculaire, sur la chimie, sur les laboratoires du CNRS à l'étranger, sur le four solaire d'Odeillo... Le numéro sous presse (mai 2001) comportera un dossier sur l'environnement. L'appel à la mémoire, et à la documentation, des membres de notre Association est plus que jamais nécessaire.

Nous avons besoin de l'histoire de notre institution et, plus largement, de notre communauté scientifique. Le Comité a besoin de nous pour l'écrire. N'hésitez pas à le contacter pour lui signaler ce que vous pourriez contribuer à apporter à cet effort collectif de recherche historique.

E. L.

Contacts

Le Comité pour l'histoire du CNRS

57, rue de la Chaussée d'Antin

75009 PARIS

Tél : 01 55 07 83 20 / Fax : 01 55 07 83 13

Mél : comite-histoire-CNRS@cnrs-dir.fr

Caroline GUERIN

Chargée de la communication du Comité

Tél : 01 55 07 83 15

Mél : caroline.guerin@cnrs-dir.fr

Virginie DURAND

Attachée scientifique du Comité et secrétaire de rédaction de la Revue

Tél : 01 55 07 83 14

Mél : virginie.durand@cnrs-dir.fr

NOUVEAUX ADHERENTS

M. BARONNET	FRANCOIS	54000	NANCY
M. BERNARD	JEAN JOSEPH	75015	PARIS
M. BLANCHARD	HENRI	56260	LAMOR-PLAGE
M. BONTEM	RENE	67700	SAVERNE
MME CERVENANSKY	ELIANE	75020	PARIS
M. COHEN	PAUL	06410	BIOT
M. COLLERET	BERNARD	54250	CHAMPIILLEULES
MME COLONNA	FANNY	13005	MARSEILLE
MME COUDRAY	CHRISTIANE	91120	PALAISEAU
MLE DAVIDOVICS	GISELE	13004	MARSEILLE
MME DONDON	LILIANE	25111	MONTGESOYE
M. DONDON	JACQUES	25111	MONTGESOYE
MME DULCHER	BERNADETTE	77420	CHAMPS SUR MARNE
M. FREY	GEORGES	91190	SAINT AUBIN
MME FRUHLING	JACQUELINE	54600	VILLERS LES NANCY
M. GEOFFRAY	MAURICE	30190	SAINT CHAPTES
MLE GIACOBINI	GISELE	92100	BOULOGNE
M. GRANDAUD	LOUIS	09800	CASTILLON EN COUSERANS
M. GRANDJEAN	DANIEL	35000	RENNES
M. HUSSONNOIS	MICHEL	91190	GIF SUR YVETTE
M. LACOSTE	ROBERT	31000	TOULOUSE
MME LOUASON	GENEVIEVE	34980	SAINT-GELY-DU-FESC
M. MARTIN	JEAN MARIE	38240	MEYLAN
MME PORTIER	MARIE MADELEINE	91370	VERRIERES LE BUISSON
MME SAUBIE	MONIQUE	75014	PARIS
MME SCHWARTZ	ANNE-MARIE	75015	PARIS
M. SEBENNE	CLAUDE	75015	PARIS
M. TALHA	LARBI	13320	BOUC BEL AIR
MLE THERY	JEANINE	75005	PARIS
MME THOMASSET	MONIQUE	92370	CHAVILLE
M. VATIN	JEAN CLAUDE	77260	USSY SUR MARNE
MME VILLATELLE	JEANNE	28240	LA LOUPE
M. WITZ	JEAN	67000	STRASBOURG





